



## Achat aux enchères sur internet

-----  
Par bigleb

Bonjour,

J'ai effectué et remporté une enchère sur un site d'enchères Hollandais qui après plus de recherches ne me convient pas (je sais, j'aurais dû faire ses recherches avant).

Suis je dans l'obligation de payer cette achat et peuvent ils me contraindre à payer.

Ils me menacent de faire appel à leur service de recouvrement.

Merci de vos réponses.

Cordialement